

Des salles pour les seniors EN QUÊTE D'INTIMITÉ

▶ Des pièces exclusivement réservées à l'intimité des résidents des maisons de repos restent encore trop rares

▶ Appelez-les "salles d'intimité", "love rooms", "chambres d'amour"... Elles ont plusieurs noms. Mais toutes sont dédiées à l'intimité des personnes âgées résidant dans des maisons de repos et de soins. Ces pièces, qui ne sont pas généralisées, accueillent des couples désireux de s'offrir une parenthèse tendre, dans un lieu prévu à cet effet et adapté à leur âge.

En Wallonie, selon des chiffres de l'Agence pour une vie de qualité (Aviq), "il y a 46.777 lits de maisons de repos et de soins exploités au 1^{er} septembre 2018, avec un taux d'occupation de 97 %, soit plus de 45.000 personnes hébergées en long séjour en maisons de repos et maisons de repos et de soins."

Sandrine Cesaretti, chargée de projet à l'Espace Seniors (Solidaris), constate la hausse des "chambres destinées aux personnes qui souhaitent avoir un moment d'intimité, sexuel ou non. Cela commence à arriver, le concept vient du Canada". Elle dé-

clare que certaines pièces ne soient pas toujours adaptées. "Parfois, elles existent, mais il n'y a qu'un canapé, ça ne facilite pas les choses. Il faut pouvoir adapter les lieux, cela demande une certaine organisation."

La spécialiste indique qu'il s'agit "d'une bonne idée. C'est une piste, mais il ne faut pas que l'estampiller chambre d'amour. Il faut que ce soit une pièce où chacun se sente libre d'aller. Pour avoir un moment à soi, pour lire, parler à quelqu'un d'autre en toute discrétion et que ce soit, en plus, adapté aux relations intimes."

QUELQUE 45.000 Wallons de plus de 60 ans y vivent. Il n'est donc pas rare qu'ils y arrivent en couple ou que de nouvelles idylles voient le jour.

De plus en plus de maisons de repos s'adaptent à ces besoins des seniors actifs. Aux Foyers Saint-Joseph, des dispositions sont prises. "Il y a, c'est vrai, des demandes", constate Malorie Herman, psychologue au sein de ces maisons de repos. "Parfois, nous mettons à disposition une chambre pour des couples qui en font la demande et qui se plaignent du manque d'intimité."

"Entrer dans une maison de repos ne signifie pas mettre fin à sa sexualité"

D'autres institutions ont aussi solutionné la problématique. "Nous pensons que les relations, l'intimité physique et la sexualité sont des droits de l'homme et doivent le rester, également à un âge avancé", nous dit-on chez Armonea, un groupe composé de 85 maisons de repos, résidences et autres service flats en Belgique. "Quand les seniors habitent dans une maison de repos, ils doivent pouvoir également décider de leur sexualité. Ça ne signifie donc pas mettre fin à sa sexualité."

Le groupe a, par ailleurs, édité une brochure sur la sexualité et l'intimité à destination de ses résidents et de leur famille. "Dans la maison de repos, nous tenons compte de la possibilité de moments intimes", y lit-on. "Vous vivez en couple dans une chambre, nous pouvons placer les lits l'un à côté de l'autre si vous le souhaitez et chercher ensemble une solution confortable."

L.C.C.

DES AIDES À UNE SEXUALITÉ ÉPANOUIE

▣ Certaines MRS autorisent les patients à faire appel à des prestataires de services sexuels, sextoys ou autres pilules érectiles

► Des solutions existent aussi pour les célibataires en recherche de plaisir sexuel. Outre l'onanisme, qui doit être pratiqué dans l'intimité de sa chambre seule, une multitude de choix s'offrent à eux. Comme les jouets sexuels ou des prestataires de services sexuels.

“La masturbation est une expérience individuelle de la sexualité. Il est important qu'elle se produise dans une sphère intime, sans que d'autres y soient confrontés”, indiquent les responsables d'Armonea. “Si vous sou-

haitez faire appel à des dispositifs d'aide lors de la masturbation, comme un médicament (bien sûr sous prescription du médecin, comme le Viagra), un vibromasseur, du lubrifiant, nous nous occupons de la préparation et du rangement.”

Les responsables précisent toutefois que “l'aide à la masturbation en tant que telle n'est pas autorisée”.

DANS SA BROCHURE “sur la sexualité et l'intimité en maison

de repos”, le groupe Armonea confirme également que les résidents en situation de handicap peuvent, s'ils en font la demande, avoir recours à des personnes spécialisées (prestataires de services sexuels) qui peuvent les aider à avoir une sexualité épanouie. “Une possible alternative pour vivre sa sexualité est de faire appel à un(e) travailleur (-se) du sexe ou à un(e) prestataire de service sexuel via l'ASBL Aditi”, lit-on.

L.C.C.

Des initiatives wallonnes “formatives” pour le personnel

BRUXELLES La Wallonie se penche, par ailleurs, sur la thématique de la vie sexuelle et affective des personnes en situation de handicap ou dont l'autonomie est limitée, à l'instar des personnes âgées ayant intégré une résidence de soins et de repos. Et qui ne jouissent pas totalement d'une intimité totale.

L'AviQ a organisé, pour la deuxième fois, le salon EnVie d'amour. Les initiateurs du projet souhaitent également informer les professionnels et personnel des institutions en charge de personnes handicapées, maisons de repos et MRS. “Un focus a été réalisé sur les personnes âgées, notamment au travers des espaces 'choix de lit, choix de vie'. Le salon avait notamment un objectif formatif étant donné qu'il était question d'attirer l'attention du personnel sur cette thématique”, détaille Sarah Lefèvre, chargée des relations avec la presse.

Solidaris, via l'Espace seniors, forme également le

personnel dans les maisons de repos. Sandrine Cesaretti, chargée de projet, détaille : “Nous allons dans les MRS pour informer les membres du personnel sur des sujets liés à l'intimité et la sexualité des seniors, soit parce que nous avons été appelés à la rescousse par des personnes en vue de désamorcer une situation inconfortable, prendre du recul et agir, soit pour une formation en différents modules.”

Ces personnes, formées, se rendent sur les lieux en compagnie de personnes issues d'un réseau de plannings familiaux. Elles invitent les infirmiers, aide-soignants, psychologues ou médecins, à se poser des questions, notamment : “Est-ce un endroit adapté pour l'intimité ? Que faire pour améliorer les choses ? On leur conseille toujours de frapper à la porte des résidents et attendre leur réponse avant d'entrer pour éviter des situations qui peuvent poser problème...”

L.C.C.

“LA SEXUALITE, c'est un souffle de vie”

► *“La sexualité des seniors, c'est un véritable enjeu social”,* indique Catherine Jamotte Jamouille, sexologue

► Les rapports intimes peuvent continuer à être source de plaisir au-delà de 65 ans. Les seniors, y compris ceux qui sont en maison de repos et de soins, ne sont pas dépourvus de désir et d'envies. *“On peut avoir des relations sexuelles jusqu'à son dernier souffle”,* précise Catherine Jamotte Jamouille, sexologue clinicienne qui reçoit à Liège et Embourg.

“La sexualité en maison de repos et de soins est un enjeu majeur dans notre société”, ajoute-t-elle. *“Doit-on faire le deuil de sa vie sexuelle lorsqu'on entre en maison de repos ? Non ! La sexualité, c'est un souffle, une pulsion de vie à la base. Et celle des personnes plus âgées ne prend pas fin lorsqu'elles entrent en tant que résidents dans ces institutions. Mais il est vrai, qu'aujourd'hui, la sexualité des seniors est souvent jugée inconvenante. Tout n'est pas que génitalité, il y a la tendresse, les massages, les gestes d'amour...”*

Il existe différentes entraves à ces rapports intimes libres et consentis entre personnes de plus de 65 ans... *“C'est un tabou”,*

explique la sexologue. *“D'abord parce que dans ces établissements, souvent, le corps est perçu comme un objet de soins. Ensuite, parce que cela nécessite une organisation parfois contraignante pour le personnel et les résidents en quête d'intimité.”*

Elle est persuadée que l'épanouissement sexuel de chacun peut être atteint, à condition d'être à l'écoute du résident et du personnel soignant. *“Les personnes âgées peuvent souffrir de différentes étiquettes qu'on leur colle : peu attirantes, pas désirables, fragiles, souffrantes, malades, séniles... Or, la sexualité, à cet âge-là, existe bel et bien. Le véritable enjeu, selon moi, c'est l'information du personnel soignant, des médecins et peut-être de la famille. Et des résidents*

aussi ! Il faut réserver un espace à l'intimité de ces personnes, dans un cadre sécurisant et adapté parce qu'on n'est plus aussi mobiles et souples à 75 ans qu'à 25 ans... Il y a des problèmes de chutes à éviter.”

LES SOIXANTE-HUITARDS vont progressivement arriver dans les hospices, selon la spécialiste. *“Cette génération, qui a connu une certaine émancipation et liberté sexuelles, va arriver. Il faut repousser les barrières et finir par accepter que la sexualité des seniors est une réalité.”*

Elle suggère de généraliser le recours à une personne *“référente”* en matière de sexe dans les MRS. *“Il est important que les personnes soient suivies, accompagnées et écoutées. Les sexologues peuvent parfois faciliter les choses, entendre les difficultés des acteurs et amener des solutions. Ce serait un intermédiaire entre les résidents, le personnel, les médecins, la famille... Il n'y a qu'une alliance entre tous les acteurs qui rendrait ça possible.”*

En plus de faciliter les rencontres, elle pense que le personnel devrait pouvoir permettre le recours à des sex-toys ou à une assistance sexuelle, même si elle sait que *“c'est plus délicat”*.

Il n'y a pas que la sexualité de couple. Les plaisirs solitaires existent. *“Et sont salutaires. Ça fait du bien. Une bonne santé passe aussi par une santé sexuelle. Et la santé sexuelle, selon l'OMS, c'est un vrai droit !”*

“Il faut réserver un espace à l'intimité des personnes âgées”

L.C.C.